

Retrouvez toute l'actualité d'HÉRable sur www.herable.org

#### CONTACTS

#### Simon PELISSIER

Tél.: 04 67 09 01 02 06 46 65 16 59 contact@herable.org www.herable.org

HÉRAULT ÉNERGIES Syndicat Mixte d'Énergies du Département de l'Hérault

1, Chemin de Plaisance - BP 28 34120 Pézenas

Tél.: 04 67 09 70 20 Fax: 04 67 09 70 39 www.herault-energies.fr



Porte par Finance par



En collaboration avec.



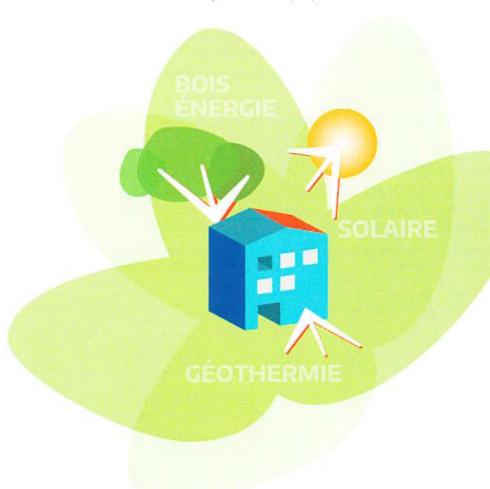


En partenanat avec





Dispositif d'accompagnement et de soutien financier aux porteurs de projets ENR









# Qu'es aquò?

HÉRable est un outil d'accompagnement et de soutien technique et financier au développement des énergies renouvelables thermiques (ENR) sur l'Hérault. L'objectif est de généraliser et fiabiliser leur utilisation, dans un souci d'efficacité et d'intérêt économique.

Le syndicat Hérault Energies vous propose une expertise pour l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics ou privés (hors particulier) ou une maîtrise d'ouvrage déléguée tout au long de leurs opérations, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations en fonctionnement, dans un objectif global de performance et de qualité.

Hérault Energies s'assure également que le projet réponde aux conditions d'éligibilité pour bénéficier des aides à l'investissement de l'ADEME. Ces aides sont calculées en fonction de la production énergétique de l'installation.

Des visites de sites et des ateliers organisés prochainement vous permettront de trouver des réponses à vos questions et d'échanger avec d'autres professionnels.

 Retrouvez toute l'actualité d'HÉRable sur le site Internet www.herable.org

## POUR BÉNÉFICIER DU SOUTIEN FINANCIER

Votre projet peut porter sur une construction neuve ou en réhabilitation et se destine à mobiliser les ENR suivantes :





# LES ÉTAPES DU DISPOSITIF HÉRable

en accompagnement ou en maîtrise d'ouvrage déléguée



#### **ÉTUDES PRÉALABLES**

État des lieux Note d'opportunité Étude de faisabilité

Autres études

#### CONCEPTION

Rédaction du cahier des charges

Choix du maître d'œuvre

Approvisionnement

Montage de dossier de demande de subvention

### RÉALISATION

Suivi de l'installation

#### **EXPLOITATION**

Gestion et suivi de l'installation à distance

Contrat de maintenance

# Des énergies renouvelables sur mon territoire : pourquoi ?

De plus en plus matures et rentables, les énergies renouvelables offrent à court terme des perspectives non négligeables de création de richesses et d'emplois en prise directe avec les territoires.

A long terme, elles seront en mesure de répondre aux enjeux d'approvisionnement sécurisé en énergie, dans un contexte d'accroissement de la demande et d'augmentation des prix dus à l'épuisement des ressources énergétiques.

Le recours aux énergies renouvelables doit être associé à des actions de maîtrise de l'énergie et à une sensibilisation des usagers à l'usage économe du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Pour optimiser leurs performances, les installations ENR doivent faire l'objet d'une conception et d'une mise en œuvre soignées. L'exploitation des équipements est une phase tout aussi importante car seuls le suivi et la maintenance des installations pourront garantir leur bon fonctionnement.

# Les avantages

- Réduire la dépendance aux énergies fossiles et à la volatilité des prix des produits énergétiques.
- Maîtriser le coût de fonctionnement : réduire ses factures.
- Stimuler l'économie locale par la création et la pérennisation d'emplois non délocalisables.
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Se montrer exemplaire.